

Prévoyance

# Demande de prestations

## Maintien de salaires

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au : 0 972 672 222 (appel non surtaxé)

Retour du document : AG2R LA MONDIALE - TSA 37001 - 59071 ROUBAIX CEDEX 1

Convention collective concernée  Boulangerie artisanale (3117)  Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (3305)  Entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes (3179)  Exploitations frigorifiques (3178)  Industrie laitières (3124)	□ Industries charcutières (3125) □ Industries des produits alimentaires élaborés (3127) □ Meunerie (3060) □ Oeufs (3184) □ Production des eaux embouteillées (3247) □ Restauration rapide (3245) □ Commerce de détail alimentaire non spécialisé (IDCC 1505) □ Commerce de détail alimentaire spécialisé (IDCC 3237)
Entreprise  Nom et adresse de l'employeur :  N° de SIRET :  N° de contrat Prévoyance :  Personne à contacter :	E-mail:  Téléphone:  Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de l'employeur):
Salarié concerné par la déclaration  Monsieur Madame  Nom d'usage:  Nom de naissance:  Prénom(s):  Date de naissance:  N° de Sécurité sociale:  Adresse:  Code postal:  Ville:  E-mail:  Téléphone:	Catégorie d'emploi  Non Cadre* Cadre*  * Précisez la catégorie : Apprenti Ouvrier Employé Agent de maîtrise non article 36 Agent de maîtrise article 36 VRP VRP Cotisant à l'IR-VRP  Date d'entrée dans l'entreprise : Date d'entrée dans la profession : En cas de rupture du contrat de travail : - Date de sortie : Date de sortie : Motif : Motif :
Arrêt de travail  Date du 1er jour de l'arrêt de travail:  Type d'arrêt de travail  Nouvel arrêt  Rechute Si rechute, date d'arrêt de travail initial:  ALD: OUI NON  Motif de l'arrêt de travail  Accident du travail Accident de trajet  Maternité Maladie ou accident de la vie privée	S'agit-il du premier arrêt de l'année en cours? □ OUI □ NON Au cours des 12 derniers mois? □ OUI □ NON Si NON, périodes d'arrêt antérieures: Du □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □
☐ Maladie professionnelle ☐ Avec hospitalisation  Date éventuelle de reprise totale du travail : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Cet arrêt de travail a-t-il fait l'objet d'un maintien de salaire ?   OUI   NON  Si OUI, date fin de maintien de salaire :
Recours contre tiers Si l'arrêt de travail est consécutif à un accident: - A-t-il été causé par un tiers? □ OUI □ NON	- Si OUI, indiquez le nom et adresse du tiers et de sa compagnie d'assurance et le numéro de dossier auprès de celle-ci (si connu) :

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre de AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte antiblanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant. Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de AG2R LA MONDIALE, le cas échéant à ses sous-traitants et à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées. Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, nous ne serions pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées. Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement.

Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou par courriel à informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr Nous apportons la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins s'ils considèrent que le traitement des données les concernant constitue une atteinte à leurs droits, les bénéficiairiers disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIIL. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici: https://conso.bloctel.fr/Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles: https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles

AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270.

### Éléments de calculs

Veuillez remplir obligatoirement la grille des salaires figurant ci-dessous :

	Salaire brut	Salaire brut reconstitué*	Motif de reconstitution
Salaire du mois N au cours duquel est survenu l'arrêt	€	€	
Salaire du mois N - 1 (mois précédant l'arrêt)	€	€	
Salaire du mois N - 2	€	€	
Salaire du mois N - 3	€	€	
Salaire du mois N - 4	€	€	
Salaire du mois N - 5	€	€	
Salaire du mois N - 6	€	€	
Salaire du mois N - 7	€	€	
Salaire du mois N - 8	€	€	
Salaire du mois N - 9	€	€	
Salaire du mois N - 10	€	€	
Salaire du mois N - 11	€	€	
Salaire du mois N - 12	€	€	
Total	€	€	

<sup>\*</sup> À remplir en cas d'absence justifiée du salarié.

#### Salaire de référence

La définition du salaire de référence est celle mentionnée dans les documents contractuels .

### Justificatifs à produire selon la situation

#### Dans tous les cas

 Relevé d'identité bancaire (RIB) de l'entreprise lors de la 1<sup>re</sup> demande ou en cas de modifications de données bancaires.

## Si le salarié ne relève pas du régime général de la Sécurité sociale

 Copie de la totalité des décomptes de paiement des indemnités journalières versées par le régime de base depuis le début de l'arrêt de travail.

#### En cas de rechute

 Copie de l'arrêt de travail attestant que le nouvel arrêt est bien en lien avec une pathologie ayant déjà donné lieu à un arrêt de travail initial, avec précision de la date de cet arrêt initial.

#### En cas de reprise à mi-temps thérapeutique

- Attestation de salaire de la Sécurité sociale et copie des décomptes correspondant à la période du mi-temps.

#### En cas d'hospitalisation

 Bulletin d'hospitalisation ou de situation indiquant les dates d'entrée et de sortie.

### Important

Tout dossier incomplet sera retourné pour complément de pièces ou de renseignements.

# Si votre contrat prévoit des majorations pour conjoint ou enfants à charge

- Copie du dernier avis d'imposition du salarié.
- Copie du livret de famille à jour de toutes ses mentions marginales.
- Photocopies de l'attestation jointe à votre carte Vitale et celle de chaque enfant à charge, assuré social en son nom propre.
- Certificat(s) de scolarité ou d'apprentissage entre 16 et 20 ans ou copie de l'attestation de suivi d'études supérieures.

# En cas d'accident de la vie privée de plus de 45 jours (uniquement pour la CCN Boulangerie artisanale)

 Copie du certificat médical attestant que l'arrêt est bien lié à un accident de la vie privée.

### En cas de rupture du contrat de travail

- Copie de la pièce d'identité du salarié.
- Copie du certificat de travail et relevé d'identité bancaire du salarié.

#### Rappel

Suite à l'examen du dossier, des pièces complémentaires pourront vous être demandées.